



# Etre handicapé et vivre à Sèvres



N° 4 - octobre 2003

## EDITORIAL

Le rentrée scolaire est une période cruciale pour la plupart des parents qui ont un enfant atteint d'un handicap. Aujourd'hui, l'intégration scolaire fonctionne, que ce soit dans les établissements spécialisés ou dans le milieu scolaire habituel (CLIS, classe ordinaire...). Hélas, certains d'enfants restent encore sans solution et ce sont de véritables parcours individualisés qu'il faut construire. Nous conseillons aux parents de s'informer et d'explorer avec les professionnels concernés les différentes voies possibles. Dans ce numéro 4 de la Lettre, ils trouveront quelques pistes.

### Laurence Schlessor

*Conseiller municipal délégué Ville & Handicap et les membres de la Commission Sèvres Handicap*

### Dispositions en faveur des enfants présentant un handicap

- Les enfants handicapés non encore scolarisables peuvent être accueillis dans des Centres d'aide médico-sociale précoce (CAMSP), souvent situés dans des établissements hospitaliers. Outre le soutien, qu'ils apportent aux familles, ces centres aident et conseillent pour la future intégration scolaire.
  - A Sèvres la halte-garderie Beauregard (69, rue Brancas – 01 46 26 90 21) dispose de places pour les tout-petits qui présentent un handicap.
  - La Protection maternelle et infantile (Département) a un service spécialisé qui participe à l'intégration des enfants handicapés et accompagne leurs parents dans leurs projets et démarches.
- PMI Equipe Ressource Handicap – Quartz, 4, avenue Benoît Frachon, 92923 Nanterre cedex – 01 41 20 27 00.
- En ce qui concerne la scolarité des enfants handicapés, 3 possibilités existent :
    - l'intégration en milieu scolaire ordinaire
    - l'intégration en classe d'intégration scolaire (CLIS)
    - l'intégration en établissements spécialisés.
- C'est la commission départementale d'éducation spéciale (CDES) qui propose ces orientations, sur consultation de la commission de circonscription pré-élémentaire et élémentaire (pour la maternelle et le primaire) ou de la commission de circonscription du second degré (pour le secondaire). Renseignements sur ces démarches auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) au 01 41 14 11 34 ou 37.
- Pour être intégré en milieu ordinaire, l'enfant doit entrer dans un projet individualisé d'intégration scolaire (PIIS), pour les enfants atteints d'un handicap ou un projet d'accueil individualisé (PAI), pour ceux qui présentent des troubles de la santé. Le directeur de l'école qui accueillera l'enfant est habilité à renseigner les parents, qui devront également contacter la médecine scolaire.
  - Les enfants normalement accueillis à l'école peuvent l'être également sur le temps extra-scolaire (cantine, garderie, centre de loisirs...), sauf avis médical contraire. Contacter la mairie pour les formalités à accomplir.
- Service de l'Enfance et de la Famille : 01 41 14 10 10
- A noter que le Réseau d'aide et de soutien aux enfants en difficultés (RASED, Education nationale) intervient auprès de tous les enfants qui rencontrent des problèmes en cours de scolarité, que ceux-ci relèvent ou non de leur état de santé. A Sèvres, le RASED est implanté à l'école Gambetta A (Tél : 01 45 34 20 61 ou 01 45 34 68 08).

**Personne handicapée,  
personne valide...  
Même droits,  
mêmes devoirs.**

- Pour toutes informations concernant la scolarisation, une cellule nationale d'écoute, Handi'scol, a été mise en place pour renseigner gratuitement et anonymement les familles : 0.810.55.55.01 (n° Azur, prix d'un appel local).

- Le centre médico-psychologique infanto-juvénile reçoit en consultation les enfants et adolescents qui ont besoin d'un accompagnement psychologique ou de soins.

CMP – 1, rue des Caves à Sèvres – 01 45 34 49 15

### **Focus sur une association : Santé Cité**

Implantée sur Sèvres, mais accueillant également des habitants de Meudon, Chaville, Ville d'Avray ou Viroflay, l'association offre ses services à toutes personnes concernées par des problèmes de santé ou recherchant une vie saine et équilibrée.

Lieu d'échange et de partage, SANTE-CITE organise des conférences autour de thèmes sur la santé ou l'environnement, des groupes de parole pour les visiteurs de personnes malades ou âgées. Elle dispose de nombreuses informations et adresses sur ces sujets. Des ateliers de gymnastique sensorielle sont également proposés aux adultes, ainsi que l'atelier du Théâtre en Mouvement (marionettes bunraku) pour les 8-13 ans. Ce dernier groupe crée chaque année un spectacle dont l'édition 2003, en juin, a vu la participation active d'une jeune fille momentanément handicapée.

SANTE CITE a la possibilité d'intégrer pour 2003-2004 quelques enfants présentant un handicap compatible avec cette activité de groupe.

SANTE CITE : 26, place Auguste Rodin – 92310 Sèvres. Fax : 01 45 34 58 49

Responsable atelier enfants : Marie-Christine Calemard – 01 45 07 15 05

### **Bibliographie**

Pour faciliter l'information des familles et des professionnels :

- « Guide des écoles pas comme les autres », Sophie Chavenas, Ed. Guy Horay, 2001

- « L'intégration scolaire des enfants à besoins spécifiques », Pierre Bonjour ; Michèle Lapeyre ; Ed. Erès, 2000

- « Guide de l'intégration scolaire de l'enfant et de l'adolescent handicapé », Catherine Cousergue, Ed. Dunod, 1999

### **Adresses utiles :**

- Fédération nationale pour l'accompagnement scolaire des élèves présentant un handicap (FNASEPH) – Le Forum – Bureau 212 – 64100 Bayonne – 05 59 42 16 03

- L'Association Grandir à l'École œuvre en faveur de la scolarisation individuelle en milieu ordinaire des enfants porteurs d'un handicap mental, particulièrement trisomiques 21.

Informations et forums de discussion pour les parents sur leur site : [www.grandiralecole.com](http://www.grandiralecole.com)

**Rejoignez le réseau Sèvres-Handicap**, pour tout connaître sur le handicap dans la ville, et échanger les expériences, en complétant le coupon ci-dessous, à retourner à :

**CCAS, 14, rue des Caves – 92310 Sèvres - Tél. : 01 41 14 11 34 ou 37**

**Vous êtes intéressés par ces activités et ces informations ?**

**Abonnez-vous gratuitement à "La Lettre"**

M., Mme : .....

Profession / Activité : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Fax ou e-mail : .....

souhaite recevoir régulièrement La Lettre : .....

souhaite recevoir les numéros précédents (entourer les n° souhaités) : 1 – 2 – 3

souhaite être contacté au : .....

soumet une question, une idée d'action : .....

.....

.....